

communiqué de presse

Paris, le 20 avril 2022

Malakoff Humanis finalise l'acquisition du cabinet de courtage Mésange Prévoyance et renforce ses positions sur le marché de l'assurance obsèques

Malakoff Humanis vient de finaliser l'acquisition de 98,3% du capital de Mésange Prévoyance, courtier en assurance obsèques précédemment détenu par le groupe Burrus.

Cette acquisition permet à Malakoff Humanis de renforcer ses positions sur le marché de l'assurance obsèques en France, d'accéder au marché des opérateurs funéraires indépendants, qui représentent plus de 50% du marché funéraire, et de capitaliser sur un réseau de distribution reconnu, constitué principalement d'opérateurs funéraires indépendants.

Le Groupe, qui représente aujourd'hui 8% de ce marché, compte doubler cette part d'ici 2025. Leader de la santé et de la prévoyance collectives, Malakoff Humanis souhaite également, à travers cette opération, accroître son développement en assurance individuelle.

Mésange Prévoyance a réalisé 10 M€ de chiffre d'affaires en 2021.

La conclusion du contrat de cession entre les Groupes Burrus et Malakoff Humanis fait suite au recueil de l'avis des instances représentatives du personnel et à l'application des obligations sociales prévues dans le cadre de cession.

« Ce projet, dont l'objectif est de consolider les positions de Malakoff Humanis sur le marché de l'Assurance Obsèques, s'inscrit dans la volonté stratégique du Groupe d'accroître sa présence sur l'assurance individuelle », déclare Thomas Saunier, directeur général de Malakoff Humanis.

Dans cette transaction, le Groupe Burrus est conseillé par Rothschild & Co. et le cabinet d'avocats Valther. Malakoff Humanis est conseillé par PwC Corporate Finance (M&A), PwC Transaction Services (Due Diligence) et le cabinet d'avocats Fieldfisher.

Contacts Presse :

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30 - elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

À propos de Malakoff Humanis (Chiffres au 31/12/2021)

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective. Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,6 Mds€ d'allocations à plus de 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 6,5 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

 @MalakoffHumanis